FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Avocats

Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500 C. P. 242 Montréal (Québec) H4Z 1E9 Canada T +1 514 397 7400 +1 800 361 6266 F +1 514 397 7600

fasken.com

Le 25 avril 2023

N° de dossier : 328330.00001/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, place Victoria – 2e étage, bureau 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: Demande de paiement de frais de l'AQP

DEMANDE RELATIVE AUX MESURES DE SOUTIEN À LA

DÉCARBONATION DU CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS

Dossier: R-4169-2021 - Phase 2

Chère consœur,

Conformément au guide de paiement de frais des intervenants de 2020, l'Association québécoise du propane (l'« AQP ») demande le remboursement de ses frais relativement à la phase 2 du dossier mentionné en objet.

Veuillez donc trouver ci-joint le formulaire de demande de paiement de frais de l'AQP dûment complété par monsieur Raymond Gouron et le soussigné.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

André Turmel

AT/ld

p. j.